



Motion de Soutien de la Commission Exécutive de l' UD CGT Gironde réunie vendredi 03 mai 2024 au camarade Jean – Paul DELESCAUT

Notre camarade Jean-Paul Delescaut, secrétaire général de l'Union Départementale CGT du Nord a été condamné à une peine d'emprisonnement d'un an avec sursis pour avoir osé s'exprimer contre le massacre en cours du peuple palestinien.

Ce jugement inique doit être annulé.

La CE de l'UD CGT 33 réunie ce vendredi 3 Mai apporte son total soutien au camarade et réaffirme sa solidarité avec tous les militants menacés.

Nous condamnons les mesures de répression syndicale, nous condamnons toutes les mesures prises par les pouvoirs publics et le gouvernement contre le droit d'expression et la liberté d'opinion qui se multiplient honteusement aujourd'hui.

La répression syndicale ne fera pas taire les revendications des salariés qui continuent à manifester, comme on l'a vu encore ce 1^o mai, pour défendre ou reconquérir leurs droits et garanties collectives, ou encore pour obtenir l'augmentation de leurs salaires.

Elle ne fera pas non plus taire la voix de la jeunesse qui refuse le déluge de bombes déversées sur la population de gaza et se mobilise pour que cela cesse.

La CE de l'UD CGT 33 réaffirme ici son engagement syndical internationaliste et humaniste pour la paix dans le monde, l'arrêt de toutes les guerres et exige en particulier :

- Cessez le feu immédiat à Gaza
- Arrêt des livraisons d'armes
- Respect de nos libertés démocratiques.

Les milliards pour l'école, pour l'hôpital, les services publics, ... et les droits sociaux, pas pour la guerre